turée la jambe gauche au-dessus de la cheville.

La voyant tomber, on se précipita à son aide et on la remit sur pied, mais, succombant vaincue par la douleur, elle retomba à moitié évanouie.

La police prévenue, alla quérir une voiture et un médecin, on transporta la pauvre blessée à son domicile, où M. le docteur Crespin, rencontré, vint la soigner et réduisit la fracture.

Deux mois, au moins de repos absolu seront nécessaires au rétablissement complet de Mlle Ducrocq.

## Série de démissions à Calais

Le président, les juges titulaires et suppléants du tribunal de commerce de Calais, sauf deux, ont envoyé leur démission au procureur général de la cour d'appel de Douai.

La raison de ces démissions tiendrait dans ce fait que deux des candidats présentés par le tribunal tout entier, lors du scrutin de la semaine dernière, n'ont pas été élus. L'Union du commerce calaisien ayant fait campagne pour ses président et secrétaire, ces derniers ont été élus contre les candidats du tribunal vis à vis desquels des accusations calomnieuses avaient été faussement lancées.

A la suite de ces élections, les magistrats consulaires calaisiens ont résolu de démissionner.

— On annonce d'autre part la démission collective des officiers de la compagnie de pompiers, à la suite du refus par le Conseil municipal d'inscrire à son budget de 1904, un crédit de 13.000 francs en augmentation sur celui de cette année.

Cette somme serait, paraît-il, nécessaire pour le paiement des frais qu'entraînera le fonctionnement du nouveau service d'incendie à l'aide de pompes à vapeur récemment achetées par la ville.

## VIOLENT INCENDIE A LA GORGUE

Samedi, vers trois heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré chez M. Havez, fabricant de galoches, près du Grand-Chemin.

Tout le corps de bâtiment principal a été détruit, ainsi qu'une grande partie des marchandises. Le feu fut rapidement éteint par les pompiers de La Gorgue accourus au premier appel, et vers quatre heures et demie tout était terminé.

Il ne restait plus debout que quelques pans de murs calcinés, et un petit magasin sur le côté du bâtiment principal.

Les pertes, couvertes par une assurance, ne sont pas encore évaluées.

Par suite de cet incendie, une quinzaine d'ouvriers seront forcés au chômage.

## Escroquerie au billet de banque à Arras

Vendredi, un individu âgé d'une trentaine d'années descendait à l'auberge Banks, Grand' Place et demandait à loger.

Cet individu se fit servir un copieux repas qu'il arrosa d'une bonne bouteille de vin, puis il alla se coucher.

Le lendemain, il avisa Mme Banks, restée seule à la maison et lui fit voir un billet de banque de mille francs (?), plié en trois ou quatre morceaux, qu'il avait placé dans une enveloppe. Le quidam, craignant de perdre, dit-il, cette somme importante, pria l'aubergiste de l'enfermer dans une armoire. Mme Banks, complaisamment, se prêta à ce petit service, puis l'individu partit.

Une heure environ après il revint et raconta qu'il lui manquait 20 fr. pour solder le prix d'une montre qu'il venait d'acheter chez un bijoutier d'une rue avoisinant la place du Théâtre, et pour ne pas changer son billet de mille il se fit remettre les 20 francs par l'aubergiste.

Le reste, on le devine aisément. L'inconnu s'en alla et ne revint plus.

Prise de doutes tardifs, Mme Banks courut à l'armoire, le billet de banque était toujours dans l'enveloppe ; vite elle déplia le précieux papier : c'était un vulgaire billet de banque-réclame, qui avait servi à inspirer confiance à la naïve aubergiste !

La police a envoyé le signalement de l'escroc dans toutes les directions.

## Scandale clérical à Valenciennes

**Un écho de l'affaire Humbert. — Un notaire clérical arrêté pour faux.**

Un gros scandale, qui depuis quelques jours menaçait, vient d'éclater, éclaboussant fortement le clan réactionnaire et clérical de Valenciennes.

Comme on le sait, la chambre des notaires de chaque arrondissement fait procéder par deux de ses membres, délégués, à des vérifications d'écritures, dans les études.

Récemment, à l'occasion de certains bruits, l'opération fut faite chez Me Jules Lefebvre, notaire, place Saint-Géry.

Hier, à la suite d'un rapport déposé au Parquet, sur les graves irrégularités constatées, celui-ci, représenté par MM. Laugée, procureur de la République ; Gobert, juge d'instruction ; Goreau, commis-greffier, accompagnés de M. Michel, commissaire central de police, se rendait à l'étude.

Il était 11 heures du matin. Le notaire Lefebvre fut mis au courant des charges qui pesaient sur lui, et, après interrogatoire, le juge d'instruction l'avisa qu'il allait être arrêté.

Les livres de comptabilité furent saisis et transportés au parquet, pendant que l'inculpé, encadré, à distance par M. Michel et le sous-brigadier Havez, en civil, était dirigé sur la prison.

Pour éviter tout incident — un notaire n'est pas un chemineau — le cortège suivit les rues détournées rues de Mons, du Quesnoy, de la Nouvelle-Hollande, et arriva rue de la Halle, vers 2 heures du soir.

Lefebvre est prévenu de faux en écritures, usage de faux et abus de confiance.

Il n'est pas sans intérêt de savoir que cette affaire a une certaine corrélation avec l'Affaire Humbert.

Le notaire arrêté est en effet le fils du Lefebvre, créancier de Thérèse pour quelques millions, l'homme au gilet de cuir à compartiments, et dont l'aventure ne fut pas une des moins intéressantes de l'Affaire.

Quand nous aurons ajouté que Lefebvre est allié de très près au chef du parti clérical valenciennois, et à toutes les familles bien pensantes de la région, on jugera de l'émotion produite par ces faits et par l'arrestation sensationnelle qui en a été la conséquence.

## VIOLENT INCENDIE A AMIENS

Un incendie s'est déclaré dimanche, vers quatre heures et demie, rue des Trois-Cailloux. Une épaisse fumée s'échappait des magasins du « Petit-Paris » et laissait supposer un important sinistre.

A la première alarme, le poste permanent des pompiers accourut sur les lieux du sinistre avec son matériel qui fut mis aussitôt en batterie.

Les secours étaient rendus des plus difficiles par l'impossibilité où on se trouvait de pénétrer dans la cave, et pendant une heure on dut se borner à déverser des torrents d'eau dans le sous-sol.

A cinq heures et demie, le feu parut éteint. Seule une fumée noire et âcre s'échappait encore des ouvertures de la cave.

On suppose qu'une étincelle échappée du calorifère a communiqué le feu à un tas de papier et de caisses légères déposées près de là et que les flammes ont transformé en brasier un énorme tas de charbon.

Dès le début de l'incendie, une locataire, déjà âgée, avait été descendue de son logement et aucun accident regrettable ne s'est produit.

## Tué d'un coup de couteau à Laon

Un crime dont les circonstances ne sont pas encore parfaitement établies, a été commis samedi matin à Berry-au-Bac, à 31 kilomètres de Laon.

A la suite d'une discussion, un nommé Lacourt, domestique à la ferme Maugras, a tué d'un coup de couteau le berger de cette ferme.

L'assassin et sa victime sont âgés tous deux de 18 ans.

Le parquet de Laon, informé de ce crime, s'est transporté sur les lieux et a procédé à l'arrestation du meurtrier.

# L'Election Sénatoriale
## DU NORD

### Fédération des Groupes socialistes indépendants

*(Constituée à Denain le 21 juin 1903)*

Les délégués sénatoriaux socialistes indépendants et les groupes de la Fédération sont priés de désigner des délégués pour le Congrès qui se tiendra, à Douai, *A la Taverne*, le dimanche 3 janvier, à trois heures et demie précises.

ORDRE DU JOUR :

— *Attitude à tenir à l'élection sénatoriale du 10 janvier.*

NOTA. — Il ne sera pas envoyé d'autre convocation que le présent appel.

## Les joyeusetés de la "Croix"

Nous disions hier, à propos de l'élection du 10 janvier prochain, et après une brève analyse de la situation :

— Alors ! la bataille sera belle...

Nous n'avions pas encore lu la *Croix*, autrement nous aurions ajouté : « et amusante ! »

Il n'y a pas, en effet, comme les gens bégueules pour trouver des idées à vous dévisser la tête.

Voici dans son intégralité le dernier réquisitoire de la *Croix* contre M. Debierre :

### LA QUEUE DE M. DEBIERRE

Elle est interminable.

Les hommes du *Progrès* qui ont fait au bouillant docteur le joli croc-en-jambes que l'on sait, s'imaginaient peut-être qu'une fois par terre le terrible homme ne bougerait plus.

Mais il s'agite et se tortille plus que jamais.

Le *Réveil* est plein de ses récriminations aiguisées et envenimées par la plume du « Grand diviseur », comme le *Progrès* appelle le fr.·. Delesalle.

Nous épargnerons à nos lecteurs le texte et même le résumé de ce vaincu qui ne peut se résigner à l'être.

Nous en tirons seulement cette conclusion :

La veille du *Congrès* du bloc nous avons dit qu'il serait une pétaudière.

Sur ce, le *Progrès* avait répliqué qu'il n'en serait rien, et dans cette phraséologie creuse qu'il cultive avec amour, il ajoutait : « Les principes seuls sont en cause, les questions de personnes ne sont rien pour nous. »

On voit aujourd'hui que les principes n'en mènent pas large dans le *bloc* et que les personnes savent si peu s'effacer qu'il leur faut trois fois 24 heures pour maudire leurs juges.

Il est vrai qu'aussi longtemps qu'on écorche la queue de M. Debierre, on laisse tranquille le fr.·. Tribourdaux et ce candidat là gagne beaucoup à rester dans l'ombre et le parfait silence.

Hâtons-nous de le dire, il ne faut jamais prendre les expressions de la *Croix* au pied de la lettre. Il faut en chercher l'esprit. La lettre assomme, l'esprit vivifie

Quel est donc l'esprit qui a inspiré la *Croix* dans son réquisitoire contre la « Queue de M. Debierre ? »

Tout simplement l'esprit évangélique

Devant la *Croix*, M. le Dr Debierre est la personnification de Satan. Or, Satan a une queue, donc M. Debierre doit avoir une queue !

Terrassé par le *Progrès* que la *Croix* transforme pour les besoins de sa polémique en archange Michel, M. Debierre n'est cependant point mort. Sa queue s'agite et se tortille plus que jamais. Mais les mouvements désordonnés de cette queue ont une cause que la *Croix* révèle à sa clientèle confiante et attentive : la queue de M. Debierre est « *écorchée* » et Delesalle, sur ces blessures, verse le vinaigre de la Passion...

Quel joli sujet pour auteur dramatique et quel succès un scénario brodé sur ce thème mystique n'aurait-il pas dans un couvent !

Tout y est, dans le schéma de la *Croix*, même la réconfortante apothéose de l'agneau — en l'espèce M. Tribourdaux, qui s'élève doucement vers les régions sereines du Sénat, *cependant que* Delesalle envenime les plaies de la queue de Satan-Debierre !

*Gloria in excelsis... Tribourdaux !*

Et si, après çà, M. Scrive ne se trouve pas bien défendu par la *Croix*, c'est qu'il est bien difficile.

***

A part cela, la Chronique Electorale chôme.

La *Dépêche* continue il est vrai à pleurer sur le silence de Conrart-Chatteleyn qui persiste à ne pas se prononcer entre M. Scrive et M. Tribourdaux. Mais c'est par frime, pour abuser la galerie, ou par simple nécessité ophtalmique. M. Chatteleyn ne se prononce pas pour ne pas effaroucher les républicains. Il attend l'épreuve du premier tour et, *ensuite, il se précipitera d'une seule enjambée*, dans les bras de M. Scrive. Cet agréé sait ce que parler veut dire et ce n'est évidemment pas sans réflexion qu'il a dit, dans sa profession de foi, qu'*il ne cesserait de combattre la politique aujourd'hui en honneur*, c'est-à-dire la politique dont M. Tribourdaux s'est réclamé au Congrès du 23 décembre.

Que la *Dépêche* nous laisse donc tranquilles avec ses fausses terreurs...

***

L'*Echo du Nord*, lui, chante les louanges de M. Chatteleyn, en couplets démesurés. Ne va-t-il pas jusqu'à dire que M. Chatteleyn est la réincarnation de Jules Ferry ou, si vous aimez mieux, que Jules Ferry parle par la bouche et écrit par la plume de M. Chatteleyn.

Mais le « *fourreau de parapluie* » dont MM. Motte, Guillain, Barrois, Delaune et l'*Echo du Nord* ont fait un candidat sénatorial, n'enferme pas seulement dans son étoffe Jules Ferry il loge aussi MM. Ribot, Waldeck-Rousseau, Renault-Morlière, Merlou et Dubost...

Pour un fourreau, M. Chatteleyn est un fourreau de dimensions !

Reste à savoir si ses locataires sont si à leur aise que l'*Echo* l'insinue.

Nous en doutons beaucoup plus que le *Progrès*, car le *Progrès* a encore la faiblesse de croire au républicanisme de M. Chatteleyn.

Mais ne croit-il pas à la supériorité de M. Tribourdaux sur M. Debierre ?

***

Nous avons reçu la lettre suivante :

Lille, le 26 décembre 1903

Monsieur le Rédacteur en chef du *Réveil du Nord*,

Dans le numéro de ce jour de votre honorable journal, vous me mettez en cause à propos du Congrès sénatorial, tenu à Lille mercredi dernier.

Comme beaucoup de nos amis, je puis affirmer que M. Robert, en se présentant, dans le but que l'on sait, aux suffrages des électeurs sénatoriaux, a déclaré qu'il se désisterait en faveur de celui de ses compurrents le plus *favorisé* au premier tour, et ce, au nom de « la discipline et de l'abnégation ».

Aussi, grande a été notre stupéfaction quand, *après le premier tour*, il est venu déclarer qu'il se désistait en faveur de celui qui avait le plus de *chance*.

Des protestations énergiques ont accueilli cement à la discipline républicaine que M. Robert avait justement recommandée en se présentant à nos suffrages.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

CLIQUENNOIS-PAQUES,
*Conseiller municipal.*

*L'ACTUALITÉ*

## L'HOMME-LUMIÈRE

Victor Hugo avait imaginé métaphoriquement la Ville-Lumière : nous connaissions de longue date les animaux phosphorescents ; la découverte des époux Curie nous a révélé le radium, métal-lumière. On ne pouvait s'arrêter en si beau chemin, et M. d'Arsonval vient de communiquer à l'Académie des faits surprenants, qui nous amèneraient à la connaissance d'une formule nouvelle : l'homme-lumière.

Deux savants nancéens, MM. Charpentier et Blondelot, auraient établi, de façon irrécusable, que le corps humain émet des radiations qui, pour être invisibles à l'œil nu, n'en sont pas moins enregistrables par la photographie.

Sur une plaque préparée au platino-cyanure de baryum, le corps humain révèle des effets lumineux, et si on active les muscles du corps par le mouvement et l'effort, l'éclairage augmentera. L'intensité du phénomène lumineux sera directement proportionnelle à la somme d'énergie musculaire ou nerveuse dépensée. D'où cette conclusion que le corps vivant dégage de la lumière, propriété que perd le corps mort, constatation qui aurait pour premier et précieux résultat un moyen infaillible de vérifier les décès.

Il est très intéressant de rappeler que cette idée d'une radiation maternelle émanant du corps humain a été affirmée, depuis très longtemps, par des chercheurs auxquels il a toujours été opposé jusqu'ici une fin de non-recevoir. On sait la défiance instinctive qu'inspire aux académies tout fait nouveau et qui semble aller à l'encontre des dogmes reconnus et consacrés. Il a fallu l'étonnante découverte des rayons X et, plus récemment encore, celle du radium source en apparence perpétuelle de lumière et de chaleur — pour que les esprits s'ouvrent enfin à la possibilité de l'invraisemblable.

A ce propos, on nous saura gré de rappeler le nom d'un homme dont la valeur n'était pas contestable, Reichenbach, docteur en philosophie, inventeur de la paraffine et de la créosote et qui, malgré sa compétence indiscutée, se vit cependant taxé de folie, le jour où il sortit du domaine des sciences officielles pour préconiser une découverte contraire aux idées régnantes.

Reichenbach, qui était fort riche, consacrait toute sa vie à des expériences hardies, qui l'entraînaient facilement hors du domaine des banalités, notamment à propos des radiations émises par les animaux, les végétaux, les cristaux, les aimants. Ces expériences l'avaient conduit à l'affirmation d'une force, rayonnant des corps, et à laquelle il avait donné le nom d' « od », mot sanscrit qui signifie — « qui pénètre tout ».

Faisons, en premier lieu, cette remarque que, malheureusement, la plupart des inventeurs ont cette fâcheuse habitude d'attribuer immédiatement à leurs découvertes un caractère quasi mystique. Ce nom sanscrit contribua peut-être plus que toute autre considération au rejet « a priori » des idées de Reichenbach, d'autant plus que, bien loin de chercher à prouver l'existence de cette force par des moyens de laboratoire, il s'attachait à cette théorie que les rayons « odiques », comme il les appelait, ne pouvaient être perçus que par des individus doués eux-mêmes de facultés exceptionnelles, des sensitifs, êtres plus ou moins déséquilibrés, sur lesquels les pratiques du magnétisme et de l'hypnotisme exercent une action exceptionnelle. On ne saurait blâmer l'incrédulité de ceux à qui on affirme péremptoirement que certains individus peuvent seuls voir ce que le commun des mortels ne peut pas distinguer.

De plus, allant très vite au-delà de sa constatation première, Reichenbach affirmait que cette force rayonnante pouvait mouvoir à distance des objets matériels. Evidemment, la chose n'est pas impossible en soi, et la preuve en ressort de l'expérience de MM. Charpentier et Blondelot, puisqu'elle établit l'action physique des effluves rayonnants du corps humain sur les molécules du platino-cyanure de baryum. Mais, répétons-le, l'incrédulité ne peut être blâmée, tant que ces faits restent en dehors des preuves immédiates et tangibles.

Les nouveaux expérimentateurs, dont M. d'Arsonval s'est fait l'interprète autorisé, auront rendu à cette branche nouvelle et surprenante de la science, l'immense service d'en avoir commencé l'étude par le commencement, c'est-à-dire par la vérification initiale et mécanique du fait primordial — l'émission par le corps humain d'une fluide — puis d'une circonstance accessoire : la luminosité de ce fluide.

Reste à vérifier maintenant si certaines personnes, à l'organisme plus ou moins sensible, peuvent jouer vis-à-vis de la radiation humaine le rôle de l'écran de platino-cyanure de baryum, et ainsi la logique des déductions pourra s'établir.

Voici d'ailleurs un passage très suggestif du livre de Reichenbach, les « effluves odiques » :

« En 1844 ou 1845, il y a vingt ans de cela, plusieurs personnes très sensitives me dirent qu'elles percevaient nettement des effluves lumineux au bout de leurs doigts, non seulement dans l'obscurité de la chambre noire, mais même dès qu'il faisait encore assez clair ; je ne donnai d'abord que peu d'attention à ce fait, ne pouvant m'imaginer qu'on pût voir avec certitude des lueurs aussi faibles que les lueurs odiques. Mais, plus tard, un étudiant d'une vingtaine d'années, sensitif, instruit et excellent observateur, me déclara que même en plein jour il voyait des effluves émaner du bout de ses doigts : c'était quelque chose de ténu et d'incolore, qui se mouvait. Bien d'autres apercevaient, en plein jour, quelque chose s'élever de leurs doigts, sur une longueur de un quart de pouce à deux pouces. A en juger par la peinture qu'ils en font, ce n'est ni de la fumée, ni de la vapeur plus ou moins légère, mais cela a l'air d'une espèce de flamboiement ténu. »

Puis, continuant ses observations, Reichenbach constata que ce flamboiement vaporeux ne se bornait pas aux doigts, mais émanait aussi des autres membres, en particulier des doigts de pied et de toutes les parties saillantes du corps vivant.

Ces émanations lui parurent analogues à celles qui s'échappent de certaines plantes, des cristaux et de matières parfaitement amorphes, barres métalliques, eau, mercure, etc.

Il continua alors ses expériences : mais son esprit, tendu vers les phénomènes du magnétisme, ne s'écarta pas de sa donnée première, c'est-à-dire de cette conviction que ces effluves ne pouvaient être perçus que par des sensitifs, c'est-à-dire par des êtres exceptionnels.

Une méthode plus sûrement scientifique l'eût conduit à rechercher s'il n'était pas de matières qui pussent être influencées par ces radiations. C'est ce progrès trop longtemps retardé, qui constitue la valeur du procédé Charpentier.

Il y a quelques années, vint à Paris un Russe du nom de Jodko, qui photographiait sur plaques sensibilisées les effluves du corps humain ses expériences restèrent enfermées dans le cercle des sociétés d'occultisme et par là même frappées de suspicion. Il n'en est que plus urgent aujourd'hui de tenir compte des travaux de ces précurseurs qui, pour avoir voulu aller *immédiatement* jusqu'au bout de leurs intuitions, n'en auront pas moins rendu des services dont il sera juste de leur garder reconnaissance.

# Dernière Heure

## LE MOUVEMENT GREVISTE

### A PARIS

*Paris, 28 décembre.* — Malgré le peu de résultats apparents obtenus jusqu'ici, le syndicat des ouvriers boulangers continue à mener une campagne très vive pour provoquer une grève effective de tous les travailleurs de l'alimentation.

Les grévistes ont tenu ce matin une réunion secrète dans la grande salle de la Bourse du Travail.

Le contrôle était des plus sévères à l'entrée de la réunion. Nul ne pouvait pénétrer dans la salle, s'il n'était muni d'une carte de syndiqué ou d'une lettre émanant du syndicat.

A la fin de la séance, nous avons rencontré Bousquet, secrétaire général du syndicat, qui nous a fait les déclarations suivantes :

— Je suis très satisfait, nous a-t-il dit, de la réunion que nous avons tenue ce matin. Les ouvriers boulangers sont toujours résolus à lutter, car ils espèrent que le mouvement se généralisera avant le 1er janvier. A Bois-Colombes, la plupart des boulangeries manquaient de pain ce matin. Il en sera très probablement de même demain dans un grand nombre de localités de la banlieue.

— Pourriez-vous nous faire connaître les résolutions que vous avez prises ce matin ?

— Je regrette de ne pas pouvoir répondre à votre désir. Nous avons pris l'engagement de garder le secret le plus grand sur les décisions qui ont été votées. Nous espérons parvenir ainsi à paralyser l'action de la police. »

Les grévistes bijoutiers, désireux de mettre fin à un conflit qui n'est pas sans porter le plus grand préjudice à toute la corporation, ont adressé, ce matin, dans ce but, une lettre aux patrons pour leur soumettre une proposition de conciliation.

Les ouvriers se contenteraient, à l'heure actuelle, de la journée de neuf heures au tarif ordinaire.

## Un incident à la Chambre

*Paris, 28 décembre.* — Cet après-midi, vers 3 h. 40, un vif émoi s'est produit dans la salle des Pas-Perdus de la Chambre.

Un individu d'une vingtaine d'années, vêtu en ouvrier, est entré en coup de vent, bousculant les garçons qui le poursuivaient. On s'est jeté sur lui en le bourrant quelque peu.

Pendant qu'il se débattait, tout ahuri, il s'est écrié :

— C'est ici la Chambre des Députés, je veux présider la séance.

*Immédiatement* conduit à la questure, on a constaté qu'on se trouvait en présence d'un déséquilibré. Il paraît que c'est un désespoir d'amour qui lui a fait tourner la tête. Il a été dirigé sur l'infirmerie spéciale du Dépôt.

## L'Epidémie de typhoïde à Brest

### ENQUETE PARLEMENTAIRE

*Brest, 28 décembre.* — Les députés Villejean, Féron, Lachaud, Vacherie, Pourleyron et Hugon sont arrivés à Brest en vue de faire une enquête sur l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit sur le 19e d'infanterie et l'artillerie coloniale.

Ce matin, en compagnie du colonel d'Astaford, chef d'état-major de la place, ils se sont rendus à l'hôpital maritime, où ils ont vu les malades, et visité tous les locaux. Puis ils ont eu, à la mairie, une longue conférence avec le maire.

Cet après-midi, ils visitèrent les casernes Fautras et du Château, puis les sources qui alimentent la ville : de là, ils se rendirent à la poudrerie du Moulin-Blanc pour faire une enquête sur les nombreux cas de tuberculose.

## Vingt personnes atteintes de rage

Paris, 28 décembre. — L'Institut Pasteur a reçu une vingtaine de personnes, venant de Morlaix et des environs, qui ont été mordues par plusieurs chiens atteints de la rage.

Les chiens, ainsi qu'un chat et deux chevaux mordus, ont été abattus. Le maire de Morlaix a pris un arrêté interdisant la libre circulation des chiens.

A l'Institut Pasteur, on nous dit que les malades ont heureusement pu être soignés à temps, et qu'aucun d'eux ne semble en danger de mort.

## RUSSIE ET JAPON

Londres, 28 décembre. — La situation ne s'est pas modifiée durant ces derniers jours. Seule une dépêche de Kobé à la « Daily Mail » dit que les autorités militaires de Tokio ont convoqué un certain nombre de propriétaires de journaux et leur ont demandé de s'abstenir de publier les nouvelles relatives au transport des hommes et des munitions et autres informations se rapportant à l'armée.

Les Etats-Unis ont à nouveau manifesté leur intérêt dans les questions d'Extrême-Orient. On mande de Washington que le ministre des affaires étrangères presse la Corée d'ouvrir le port de Wiju et fait concurremment des représentations au gouvernement de Pékin pour l'amener à ratifier le dernier accord commercial qui ouvre An-Toung et Moukden au commerce international. D'autre part, une dépêche de Honolulu au « New-York Times » annonce que la canonnière « Vicksburg » a quitté Shanghaï à destination de Chemulpo, ayant à son bord une compagnie d'infanterie de marine.

On télégraphie de San Francisco :

Sur des ordres urgents, des trains ont amené à toute vitesse, pour être mis à la disposition du service des équipages, des couvertures, des tentes d'ambulances, et des ustensiles militaires.

## Les Jésuites de Marseille

### UN CAMBRIOLAGE CLERICAL

Marseille, 28 décembre. — Nous avons, en son temps, indiqué qu'à la suite de perquisitions chez une vieille dévote de Marseille, le parquet avait trouvé des papiers des plus intéressants de la Sacrée Compagnie des Jésuites de la région.

Or, ces papiers sont actuellement renfermés dans un coffre-fort du greffe du tribunal. Une sonnerie électrique est installée qui relie le coffre-fort à la loge du concierge du Palais de Justice.

Une des nuits dernières, le concierge était réveillé par un carillon de tous les diables. Aussitôt levé, il n'eut que le temps de voir trois gaillards escalader une fenêtre défendue cependant par de solides barreaux de fer.

C'étaient trois cambrioleurs qui, certainement payés par les amis des jésuites, avaient tenté de s'emparer des papiers précieux que contenait le coffre-fort. Les constatations faites, on découvrit des pesées sur le coffre et l'on constata que trois barreaux de la fenêtre étaient sciés.

Est-ce que ces messieurs de la calotte seraient inquiets sur le déballage de ces papiers pour avoir tenté une pareille expédition ? Il est à noter, en effet, que seuls les Jésuites et les magistrats savaient où se trouvaient les fameux papiers.

## Drame entre beaux-frères

Paris, 28 décembre. — La cour d'assises de la Seine jugé en ce moment M. Gosse, ex-instituteur de Paris qui, le 1er août, quelques heures après la distribution des prix, frappa, avenue de Clichy, de deux coups de couteau et blessa assez grièvement son beau-frère, M. Faivre de Bouvot.

Il l'accusait d'avoir poussé Mme Gosse, sa sœur, à demander le divorce. L'instance était, en effet, engagée, et, par ordonnance du président, Mlle Gosse avait obtenu la garde de sa plus jeune fille, alors que celle de l'aînée était confiée au père.

Un incident pénible a marqué les débats.

Au moment de déposer, Mme Gosse s'est évanouie, et il a fallu l'emporter pour lui donner des soins.

Me Henri Robert assiste l'accusé ; Me Flach, M. Faivre de Bouvot, qui est remis de ses blessures et se porte partie civile. Après un émouvant interrogatoire du jeune instituteur, l'audience est renvoyée à demain.

## Le serum contre la tuberculose

Paris, 28 décembre. — La recherche du sérum idéal contre la tuberculose est, de toute part, l'objet des études les plus passionnées. Depuis Koch qui, malgré son retentissant échec, ne se lasse pas d'étudier cette question, jusqu'à M. Marmorek, dont la récente communication, pour n'avoir été accompagnée d'espérances ni aussi vives ni aussi brutalement déçues, n'en a pas moins été assez mal accueillie, des centaines de savants se sont attachés à la découverte d'un sérum immunisateur, et on peut espérer que dans un avenir plus ou moins rapproché, ces recherches finiront par aboutir.

Le remède agira-t-il plus spécialement comme le sérum antidiphtérique de Roux, ou bien son action sera-t-elle exactement comparable à celle de la vaccine contre la variole ? Sera-ce un remède curatif ou, au contraire, préventif et immunisant ? On ne peut encore rien affirmer à cet égard, et les études se poursuivent avec une égale ténacité dans les deux sens.

Ainsi, tandis que M. Marmorek cherchait en France un sérum à action curative, le docteur Friedmann se livrait, à l'Institut anatomique et biologique, dirigé par le professeur O. Hertwig, à Berlin, à des expériences d'immunisation fort curieuses et dont les journaux médicaux allemands viennent de nous révéler les résultats.

D'après ces journaux, le docteur Friedmann a recueilli une race de bacilles de Koch provenant d'une grosse tortue morte de phtisie pulmonaire. Cette race pour laquelle le savant praticien a trouvé le joli nom de « *Schildkrœtentuberkelbazillenstamm* » (race des bacilles de la tuberculose de la tortue) ne se distingue du bacille de Koch commun que par une virulence moindre. Les cobayes qui, comme on le sait, sont les animaux qui succombent le plus aisément à la tuberculose, présentent, lorsqu'on leur injecte quelques-uns de ces bacilles une indisposition passagère, puis guérissent complètement, alors qu'avec les mêmes doses de bacilles communs, ils meurent toujours et très rapidement. Or, les cobayes qui ont été soumis à l'action des bacilles de la tortue se montrent par la suite d'une résistance excessive vis à vis des bacilles communs, vis à vis même des plus virulents de tous, ceux qui proviennent des grands mammifères tuberculeux. Les bacilles de tortue ont agi sur eux en les immunisant contre la tuberculose comme le vaccin jennérien nous immunise contre la variole.

On n'a pas encore tenté d'expérience sur l'homme ; il sera d'ailleurs difficile de le faire avant longtemps et sans doute on ne fera pas comprendre aisément aux gens que pour échapper au fléau il faut de temps en temps se faire injecter des bacilles de la tuberculose.

Il n'importe ! Si les faits mis en évidence par le docteur Friedmann se vérifient dans les expériences en grand qui vont être tentées, la cause de la lutte contre la tuberculose aura fait un pas énorme.

---

FEUILLETON DU 30 DECEMBRE. N° 130

# MARTYRE D'UN CŒUR

PAR

## Pierre Maël

QUATRIEME PARTIE

### LA CHUTE D'UN TITAN

X

*Dans le sépulcre*

Et ce bras auquel les doigts de l'enfant s'accrochaient était pourvu lui-même d'une main squelettique qui avait saisi le poignet gauche de la jeune fille et l'avait retenue sur l'épouvantable orifice, empêchant sa chute immédiate.

Joël n'hésita pas. Posant sa lampe à terre, il se coucha de tout son long, à plat ventre, et parvint à saisir à son tour le bras défaillant de Jeanne du Guer. Un effort surhumain l'attira à lui, en même temps que d'une secousse, il faisait lâcher prise à la main inconnue qui avait si miraculeusement retenu la jeune fille dans sa chute.

— Dieu est bon ! murmura-t-il. Elle est sauvée.

Oui, elle était sauvée.

Mais la secousse avait été trop forte. Jeanne eut un regard d'affectueux remerciement pour ses amis ; un sourire pâle écarta ses lèvres.

Et elle défaillit et tomba, privée de sentiment, entre les bras de Pierre, qui la soutint et la coucha sur le sol, loin de l'horrible pertuis, appuyant la charmante tête sur son genou relevé, afin de frictionner cette poitrine où le souffle semblait près de s'éteindre.

Par bonheur, la syncope ne fut pas longue. Jeanne se ranima.

Mais une crise nerveuse suivit, finissant en un torrent de larmes.

Cette crise conjurait le danger. La vaillante fille s'excusa de pleurer ainsi.

— C'est fini, parvint-elle à dire. J'ai eu une telle secousse. Je vous raconterai tout cela plus tard. Maintenant, il faut sauver l'autre, ce malheureux homme qui est là, qui m'a retenue et sans le secours de qui je serais au fond du puits.

Joël tourna avec précaution autour de l'effrayante margelle.

Alors, s'approchant, il éclaira la loque humaine gisant au pied de l'informe grabat que Ponce Hygin avait donné pour lit à son prisonnier.

Et, avec des efforts qu'arrachèrent des plaintes au misérable être qui râlait dans ces odieuses ténèbres, il parvint à soulever le grand corps, effroyablement amaigri et desséché du malheureux Austin Tweed.

Mais, quand il voulut l'arracher à sa couche, il s'aperçut que le vieillard était retenu à la muraille, au moyen d'une petite chaîne d'acier.

Il ne fallait pas songer à rompre ces anneaux d'une terrible résistance.

Joël ne s'y acharna pas longtemps. Il n'y avait pas un instant à perdre.

Il s'arc-bouta à la muraille même, et, tirant la chaîne de toute sa force, il parvint à en arracher le crochet fixé au mur, ce qui rendit un peu de liberté aux mouvements, d'ailleurs incoordonnés, du vieil Anglais mourant.

Puis, aidé de Pierre, il transporta le vieillard hors de la niche meurtrière.

Sous le feu des lampes qui l'éclairaient en partie, Austin Tweed souleva lourdement ses paupières.

Une lueur d'intelligence passa dans ses prunelles vitreuses.

Il ouvrit la bouche à deux reprises. Aucun son n'en jaillit.

— Cet homme va mourir, prononça sourdement Pierre. Essayons de l'emporter vers la grande fissure par laquelle nous sommes entrés.

— Soit ! répondit Joël, mais comment l'en ferons-nous sortir ?

Il y eut un moment de confusion et de trouble facile à comprendre.

Ni Pierre ni Joël ne parvenaient à trouver une solution au problème.

L'évènement avait dépassé leur attente, jeté le désarroi dans leurs esprits.

Ils étaient en présence d'un imprévu formidable.

Certes, en pénétrant dans cet antre ténébreux, ils avaient eu la résolution bien arrêtée d'aller jusqu'au bout, d'arracher au mystère son secret.

Mais aucun d'eux n'avait soupçonné, même de loin, la surprise étrange qui leur était réservée.

Joël lui-même, initié dès la veille à d'aussi surprenantes révélations, ne tenait pas le lien logique qui rattachait la fuite de Jossic à la découverte de cet homme à demi mort, de cette façon de cadavre trouvée dans un coin de la crypte.

Un autre souci d'ailleurs leur tenaillait la pensée.

Avant de secourir cet inconnu, il fallait donner des soins à Jeanne du Guer.

La jeune fille, encore ébranlée par la commotion qu'elle venait de subir, restait immobile et comme dépourvue de pensée, anéantie, les yeux vagues, le corps inerte.

— Souffres-tu, Jeanne ? interrogea Pierre avec affection.

Cette question parut la galvaniser. Elle secoua sa torpeur.

— Non, répondit-elle, non. C'est fini. Je ne sens plus rien.

— Nous allons te ramener au manoir, reprit le jeune homme.

Elle fit de la tête un geste énergique de dénégation, et montrant le vieillard :

— Non, non, dit-elle. Je sens que, dans quelques minutes, je serai tout à fait remise. Un peu de vertige encore, mais qui va se dissiper à l'air. Occupons-nous tout de suite de ce malheureux, qui me paraît bien malade, lui.

Et, brusquement, rappelée au souvenir, elle ajouta avec un frisson :

— Hâtons-nous ! L'autre pourrait venir. Ils sont peut-être plusieurs.

— Quel autre ? demandèrent ensemble Pierre et Joël.

— L'homme qui m'a attaquée et surprise, qui m'a jetée dans le puits.

Et, voyant leurs yeux interrogateurs et inquiets, elle ajouta :

— C'est juste, vous ne savez pas ; vous ne pouvez comprendre.

Alors, très nettement, cette fois, sans confusion, elle raconta ce qui venait de se passer.

Au moment où, précédant ses compagnons, Jeanne, attirée par un bruit de plaintes sourdes, s'était imprudemment hâtée vers le fond du souterrain, elle s'était trouvée face à face avec un homme de haute taille, dont la silhouette seule, plutôt devinée qu'entrevue, lui était apparue.

Elle n'en avait pu distinguer les traits, le personnage tenant à la main une lanterne sourde dont le faisceau lumineux avait ébloui et aveuglé les prunelles de la jeune fille.

Mais, en même temps, à cette clarté, Jeanne avait aperçu, gisant sur le sol, au pied d'un grossier lit de planches, un autre homme qui semblait mort, celui-là même que Joël venait d'arracher de la niche, et qui était étendu à leurs pieds.

— Qui êtes-vous ? avait demandé la courageuse enfant.

L'homme n'avait pas répondu. Il avait poussé un rugissement.

Puis, se ruant sur la jeune fille, il l'avait poussée dans le puits.

Jeanne avait lâché sa lampe ; elle était tombée elle-même en poussant le cri de désespoir qui avait attiré ses compagnons.

Dans sa chute, elle avait rencontré le corps gisant en travers de l'étroite niche et s'y était cramponnée avec toute l'énergie de l'instinct de conservation

En même temps, le bras inerte de l'homme renversé s'était détendu.

Les doigts, comme des tenailles de fer, avaient agrippé le poignet de Jeanne.

Et c'était ainsi qu'accrochée d'une main, retenue par l'étreinte du moribond, la jeune fille était restée suspendue sur l'arête du puits infernal, jusqu'à l'instant où Pierre et Joël étaient accourus et l'avaient sauvée de la chute.

L'agresseur inconnu s'était enfui au bruit de leur approche.

Tel fut le récit bref et entrecoupé qu'elle fit d'une voix saccadée à ses compagnons.

Joël, le sourcil froncé, la face contractée, releva la t